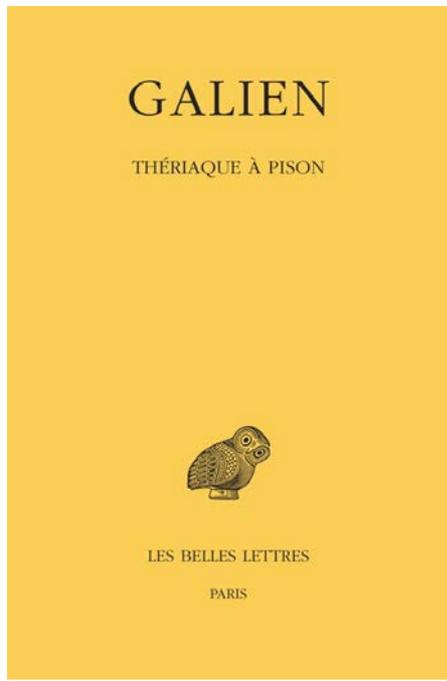


Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2017 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie de la part de son auteur, Véronique Boudon-Millot, directrice de recherche au CNRS, la nouvelle édition du traité intitulé *Thériaque à Pison* qu'elle vient de faire paraître dans le Galien de la Collection des Universités de France (tome VI). Longtemps attribué au grand médecin de Pergame du II^e siècle apr. J.-C., ce traité est en réalité l'œuvre d'un médecin du début du III^e siècle, un archiatre attaché au palais de l'empereur, comme le montrent l'analyse du traité et l'étude lexicale présentées dans l'introduction. En relation directe avec l'entourage de Septime Sévère et de ses deux fils Géta et Caracalla, ce médecin, qui a dédié son traité à un membre de la puissante famille des Pison, rapporte notamment la cure réussie du célèbre rhéteur Antipater d'Hiéropolis, d'abord précepteur de Géta et Caracalla, puis secrétaire de l'empereur pour les lettres grecques.

Le principal fait d'armes de ce médecin consiste cependant dans la préparation et l'administration de la thériaque, un célèbre remède élevé au rang de panacée par la pharmacologie gréco-romaine. Ce remède avait été mis au point par Andromaque, archiatre de Néron. La recette se compose de près de 70 ingrédients d'origine à la fois animale, végétale et minérale, dont le précieux suc de pavot (notre opium) et la chair de vipère (en grec *thêr*) d'où elle tire probablement son nom. L'un des intérêts de l'ouvrage est de citer en entier la recette d'Andromaque père, en vers (un long poème de 174 vers), puis la recette d'Andromaque fils, en prose. Mais le principal intérêt historique est de montrer comment ce médicament était consommé par les empereurs. L'auteur énumère les principaux bienfaits attendus d'une consommation quotidienne de thériaque, à savoir une protection contre toutes les maladies, mais aussi contre les morsures de venimeux et même contre les empoisonnements ! Marc Aurèle lui-même, apprend-on, en était particulièrement friand.

La présente édition repose sur l'examen de l'ensemble des témoins conservés (grecs, arabes, latins), directs et indirects, et offre la première traduction française d'un traité qui eut une importance fondamentale pour l'histoire de la pharmacologie, puisque la thériaque était encore préparée et vendue dans les officines jusqu'au tout début du XX^e siècle. Conservé dans quinze manuscrits grecs dont le plus ancien, un manuscrit de Florence (*Plut.* 74, 5), date du XII^e siècle, le traité a d'abord été traduit en syriaque (traduction perdue), puis en arabe dès le IX^e siècle par un traducteur anonyme, et enfin en latin au XIV^e siècle par Nicolas de Reggio.

Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2017 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La confrontation de tous les témoins a permis de corriger le texte grec mal établi et souvent fautif de l'édition de référence (celle de Kühn parue à Leipzig en 1827). Avec cette nouvelle édition, on dispose donc désormais d'un important document sur l'histoire du plus célèbre remède de la pharmacologie antique, mais aussi d'un témoignage unique et très vivant sur la vie de cour sous les Sévères et sur le métier d'archiatre dans l'Antiquité. »

Jacques JOUANNA
Le 03 février 2017

Thériaque à Pison
[Les belles lettres](#)

